

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 14 MARS 2017**

Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget communal

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont adoptés comme suit :

- Recettes ordinaires : 1 142 k€.
- Recettes exceptionnelles (subventions, emprunts) : 228 k€.
- Dépenses de fonctionnement : 898 k€.
- Dépenses d'investissement : 162 k€.
- Dépenses d'investissements exceptionnels : 310 k€.

Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget Assainissement Collectif

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont adoptés comme suit :

- Recettes : 118 k€ (recettes 2016 : 116 k€ + report excédent 2015 : 2 k€).
- Dépenses : 112 k€.
- Excédent de l'exercice : 6 k€.

Ce budget annexe a été transféré à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} Janvier 2017.

Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget Lotissement Communal « Le Val de la Vertonne 2 »

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont adoptés comme suit :

- Recettes : 39 k€.
- Dépenses : 2 k€.
- Excédent de l'exercice : 37 k€ (affecté au remboursement de la convention d'ouverture de crédits).

Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget Zone d'Activités Economiques de l'Epinette

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont adoptés comme suit :

- Recettes : 0 k€.
- Dépenses : 10 k€.
- Déficit de l'exercice : 10 k€ (préfinancé par convention d'ouverture de crédits).

Ce budget annexe a été transféré à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} Janvier 2017.

Budget primitif communal 2017

Le budget primitif de l'exercice 2017 est adopté comme suit :

- Recettes : 1 669 k€
- Dépenses de fonctionnement + capital des emprunts : 935 k€.
- Programmes d'investissements : 327 k€.
 - Travaux de voirie : 120 k€
 - Travaux de rénovation de bâtiments : 43 k€
 - Aménagement des bâtiments aux normes PMR : 29 k€
 - Travaux et acquisition matériel école : 13 k€
 - Eclairage public, effacement de réseaux et panneaux indicateurs de vitesse : 51 k€
 - Matériel pour services techniques et mobilier : 18 k€
 - Plantations espaces verts et aménagement aire de jeux Landette : 15 k€
 - Panneau d'affichage électronique : 18 k€
 - Solde à affecter : 20 k€.
- Programmes d'investissements exceptionnels : 407 k€.
 - Construction Maison de Services : 250 k€
 - Aménagement voie d'accès au lotissement « Les Rives du Lac » et Rue de la Boule : 146 k€
 - Extension de l'école : 6 k€
 - Aménagements paysagers du parc de loisirs : 5 k€

Budget annexe 2017 du lotissement communal "Le Val de la Vertonne 2"

Le budget primitif de l'exercice 2017 est adopté comme suit :

- Recettes : 96 k€
- Dépenses : 96 k€ (dépenses 2017 : 38 k€ + report déficit antérieur : 58 k€).

Taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} Janvier 2017, la nouvelle Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » perçoit, en lieu et place de la Commune, la Cotisation Foncière des Entreprises et une partie de la Taxe d'Habitation.

Elle reverse ces sommes à la Commune dans le cadre d'une attribution de compensation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taux des impôts locaux sans augmentation pour l'année 2017 :

- Taxe d'habitation : 11,91 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,42 %

Attribution des subventions 2017

Le Conseil décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2017, telles que présentées dans le tableau ci-annexé.

Projet de Maison de Services

Différentes solutions d'implantation du bâtiment sont présentées. Le Conseil valide un projet qui sera réalisé en trois tranches, à côté des halles (solution n° 2) :

- 1^{ère} tranche : pôle infirmiers, podologue, ostéopathe.
- 2^{ème} tranche : pôle médecins généralistes.
- 3^{ème} tranche : pharmacie.

Le projet final sera élaboré par une commission composée de six membres des commissions Urbanisme et Action Sociale.

Projet de construction d'une cantine scolaire

Les négociations se poursuivent avec l'OGEC et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique pour l'acquisition du terrain d'implantation de la future cantine scolaire. Le plan de masse d'un bâtiment pouvant accueillir 200 enfants est présenté au Conseil.

Lotissement « Le Val de la Vertonne »

Les travaux de viabilisation étant terminés et réceptionnés, le conseil accepte la rétrocession gratuite à la Commune des voies et espaces verts du lotissement « Le Val de la Vertonne ».

Monsieur le Maire pense qu'il faudra porter plus d'attention à l'avenir aux plans et programmes de travaux des lotissements, pour les rendre plus attractifs.

Point sur la MARPA

Monsieur le Maire informe le Conseil des difficultés rencontrées à la MARPA « La Vallée Verte », gérée par le CCAS.

Une réunion a été provoquée par les agents, en conflit avec la Directrice (qui va être placée en congé maternité), pour exprimer leur mal-être. La plupart d'entre-eux étaient en arrêt de travail. Certains résidents ont également fait part de leur crainte.

Il a ensuite été constaté de nombreux manques et dysfonctionnements dans le travail administratif, comptable (factures non réglées, demandes de renouvellement d'aide sociale non effectuées, dossiers des agents et résidents incomplets, ...) et dans les soins aux résidents, ainsi que des difficultés de trésorerie.

Une directrice remplaçante a été recrutée et une certaine sérénité est revenue. Les services administratifs de la Mairie ont été chargés de la remise à jour de la partie administrative et comptable.

Madame Séverine Bulteau, Vice-Présidente, et Madame Anne Charrier ont démissionné du conseil d'administration du CCAS.

Suite à ces démissions, il conviendra de procéder à l'élection des membres représentant le Conseil Municipal au conseil d'administration du CCAS. Une réunion sera prévue à cet effet le 21 Mars 2017.

Madame Séverine BULTEAU indique que la MARPA est une structure médico-sociale. Elle précise les modalités et les délais d'instruction des demandes d'aide sociale par le Département qui expliquent les retards constatés dans les versements des loyers de certains résidents et, par voie de conséquence, les difficultés financières rencontrées par la MARPA.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- Une commission a été créée pour réaliser la cartographie des cours d'eau.
- La Communauté d'Agglomération va procéder, à compter du 10 Juillet 2017, à une extension du réseau de transports collectifs OLEANE sur les communes rétro-littorales. Elle sera également chargée d'organiser les transports scolaires à partir de la prochaine rentrée scolaire.
- Noël Verdon rend compte des travaux des commissions de la Communauté d'Agglomération auxquelles il a participé.
- L'Association de pêche d'Olonne-sur-Mer souhaite organiser un concours de pêche au plan d'eau communal.

• **Commission de l'action sociale :**

- Séverine Bulteau rend compte des travaux de la commission aide sociale de la Communauté d'Agglomération.
- Le rassemblement annuel des Sainte-Foy-de-France aura lieu les 19 et 20 Août 2017 à Sainte-Foy-des-Landes.
- La commission a été reçue à Pôle Emploi le 20 Mars.
- Une journée de remise à niveau sur la sécurité routière pour les aînés sera organisée, en liaison avec la Prévention Routière, le 13 Juin 2017.
- Un projet d'initiation aux gestes de premiers secours pour les enfants est envisagé avec la Protection Civile, dans le cadre des TAP.
- Les familles de plus de quatre enfants seront proposées pour l'attribution des médailles de la famille.

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- André Dezoteux rend compte des travaux de la commission économique de la Communauté d'Agglomération.
- Les marchés de l'Été « Il fait grand Bio » seront organisés du 1^{er} Juillet au 12 Août 2017.

• **Commission de la communication et de la culture :**

- Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un loto à la MARPA courant Février.
- L'Echo de Mars est en cours de finalisation.
- Françoise Guillonnet rend compte des travaux de la commission culture et événementiel de la Communauté d'Agglomération.

• **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- La dernière tranche des travaux de la Rue de la Vergne débutera la semaine prochaine.
- Des aménagements paysagers vont être réalisés par les agents des services techniques communaux aux entrées de bourg Rue de Pierre Levée et Rue des Trois Cantons.

• **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Une réunion du personnel de la cantine aura lieu la semaine prochaine sur le thème de l'hygiène, en présence du responsable du restaurant scolaire de Talmont-St-Hilaire.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- La constitution des deux bureaux de vote pour les élections présidentielles est en cours.